



Résumé

Alors que l'Europe traverse une crise d'une ampleur historique, la relation entre la France et l'Italie, pays fondateurs de l'Union européenne, s'est tendue au cours de l'année 2011. L'intervention française en Libye, les divergences quant à la gestion de l'afflux de migrants en provenance du Maghreb, la pénétration

des entreprises françaises dans la péninsule ou encore le difficile accouchement italien de mesures d'austérité ont contribué à miner la relation franco-italienne. Une relation qui semble toutefois en voie de rétablissement avec le gouvernement de Mario Monti.

Largement endettée et prise dans la tourmente de la crise de la zone euro, l'Italie doit également faire face à des tensions internes. Les scandales à répétition concernant Silvio Berlusconi et la difficulté de son gouvernement à mettre en place un plan de rigueur n'ont pas permis à l'Italie de peser dans les réflexions et les décisions prises au niveau européen pour faire face à la crise. Avec l'arrivée de Mario Monti au gouvernement, rimant avec austérité, rigueur et sacrifices, les Italiens ont brutalement pris conscience de la gravité de la crise qui affecte leur pays. Mais l'opinion continue de s'en prendre à la classe politique qui défend ses privilèges, ce qui ne fait qu'alimenter la défiance envers elle. L'Italie est devenue pour nombre de médias et d'observateurs « l'enfant malade de l'Europe ». Rappelons les mots de Ferruccio De Bortoli, le directeur du *Corriere della Sera*, qui, à la veille de la présentation du plan de relance au G20, regrettait que l'Italie soit devenue un « pays à la dérive », faute de décider.

Ces formules frappantes sont pourtant trop simplistes : elles ont le tort de mettre au ban de l'Europe un pays qui, à l'inverse, avec ses réussites et ses problèmes, est une composante à part entière de l'Union européenne. D'où la nécessité d'adopter une autre démarche. L'observation scrupuleuse et distanciée de certaines de ses réalités politiques présentes est évidemment un impératif pour l'intelligence de l'Italie. Elle permet également de réfléchir, par une sorte de jeu de miroirs, sur le devenir d'autres pays, à commencer par la France. En effet, quelles qu'aient été les particularités de sa trajectoire historique, chaque État-nation européen est aujourd'hui confronté à des défis semblables afin, par exemple, de définir sa place en Europe et dans un monde

globalisé, de sortir de la crise économique, de repenser son rapport au politique ou de reconstituer le lien social.

L'Italie vit intensément l'épuisement de son modèle. Pourtant, plutôt que de souligner ses incontestables singularités, il s'avère plus judicieux de la considérer comme un pays qui cristallise les mouvements de fond plus généraux qui touchent aussi la plupart des membres de l'Union européenne du fait de la convergence croissante de la politique, des politiques publiques et des sociétés en œuvre au sein de cet espace. Dans cette perspective, loin de constituer une anomalie, l'Italie devient une sorte de sismographe de mutations observables ailleurs, en France en première instance.

L'Italie doit relever un certain nombre de défis : favoriser la reprise de la croissance sur des bases neuves ; former les élites dirigeantes ; moderniser et réformer l'État et l'administration publique ; assurer une reprise démographique ainsi que redéfinir le vivre ensemble. Des défis que doit également relever la France, et dans une certaine mesure, l'Union européenne. Si tout, ou presque, semble opposer la France à l'Italie, des difficultés comparables révèlent en creux une même hantise du déclin de leurs modèles politiques et économiques.

L'économie peine à se relancer, les déficits publics sont élevés, le marché du travail reste rigide, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche et le développement qui constituent les bases de la société de l'avenir sont, à quelques exceptions près, mal placées dans la compétition internationale. La hausse du chômage fait des ravages, les inégalités sociales s'approfondissent, la pauvreté progresse avec toutes ses conséquences délétères (exclusion, marginalisation, souffrances multiples), la ségrégation urbaine provoque des situations explosives, les jeunes générations ont le sentiment d'être sacrifiées et de faire les frais d'un système de protection sociale conçu avant tout pour les baby-boomers. La société est parcourue de grandes peurs, notamment par rapport à la sécurité quotidienne, mais aussi face à l'intégration européenne et la globalisation. Elle s'interroge sur ce qui constitue ses fondements, son identité collective et ses raisons de vivre ensemble.

En ce sens, il y a bien mutations de deux pays fondateurs de l'Europe face à la nécessité de se réformer. Les difficultés et les transformations qu'elles connaissent sont aussi celles de l'Europe. Comme les solutions qu'elles mettront en œuvre concerneront l'ensemble de l'Union.

Les propositions de l'Institut Montaigne

I. Assainir la démocratie

1. Mettre fin aux conflits d'intérêts

- Remettre en débat les propositions formulées par la commission Sauvé et à ce jour non tranchées, telles que la définition du conflit d'intérêts, les différents degrés de gravité qu'il peut induire ainsi que l'application stricte des sanctions.
- Empêcher en Italie les parlementaires et en France l'ensemble des responsables politiques élus, ainsi que les ministres et secrétaires d'État de continuer à exercer une activité professionnelle privée susceptible d'influer ou de paraître influencer sur les décisions publiques.

2. Limiter le cumul des mandats et des fonctions

- Mettre fin, en France au cumul des mandats de député avec tout mandat local.
- Empêcher, en France, le cumul d'une fonction ministérielle et d'un mandat local.
- Mettre fin, en France et en Italie, au cumul de plus de trois mandats successifs à une même fonction électorale (pour l'ensemble des mandats électifs nationaux et locaux).
- Empêcher en Italie, le cumul des mandats parlementaires nationaux et européens.

3. Entériner l'indépendance des médias : en France et en Italie, une autorité indépendante devrait être chargée de nommer et de révoquer les dirigeants des médias publics, notamment afin de garantir leur indépendance.

II. Favoriser le développement de sociétés compétitives et à forte cohésion sociale

4. Investir dans la formation et la connaissance à tous les niveaux

Améliorer l'efficacité pédagogique dans les salles de classe en investissant dans la formation des enseignants et en valorisant leur métier :

- élever le niveau de formation générale et spécialisée des enseignants avant leur recrutement ;
- mettre en place des formations en alternance selon la formule de l'apprentissage, pour accéder au métier d'enseignant ;
- œuvrer au rapprochement des chercheurs en éducation et des enseignants, grâce à des formations, un suivi et une plateforme d'échanges de bonnes pratiques pédagogiques ;
- renforcer la communication autour du métier d'enseignant et mettre en œuvre un dispositif incitatif pour les candidats à cette profession ;
- améliorer la politique salariale pratiquée en début de carrière, afin d'inciter les personnes les plus compétentes et les plus performantes à devenir professeur des écoles.

5. Diversifier le recrutement de nos élites

- Élargir la base de recrutement des élites dans les deux pays, ce qui suppose le financement de bourses publiques et privées fondées sur les critères de l'excellence. En Italie, les lieux de formation des élites dans une perspective méritocratique doivent devenir une préoccupation de premier ordre pour l'État ainsi que pour les entreprises.
- Accorder le droit de vote aux résidents étrangers non européens aux élections municipales afin de favoriser la représentation politique des minorités visibles en Italie et en France.
- Demander aux partis politiques de remettre tous les deux ans un rapport public sur la place des minorités visibles et des femmes dans leurs propres rangs au défenseur des droits en France et aux présidents du Sénat et de la Chambre des députés en Italie.

6. Repenser la politique familiale

Développer et diversifier les modes de garde permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale, notamment en simplifiant considérablement les procédures et les contraintes administratives de création et de fonctionnement des crèches municipales, parentales, associatives et d'entreprise. Instaurer une allocation significative dès le premier enfant en France et mettre en place une véritable politique familiale en Italie.

III. Relancer la coopération franco-italienne dans une perspective euro-méditerranéenne

7. Créer un centre de recherches et d'initiative franco-italien hébergeant également un incubateur d'entreprises

8. Renforcer les moyens et l'action de l'Université franco-italienne

avec des fonds privés qui permettront d'augmenter le nombre de bourses pour étudiants et d'aides à la mobilité des professeurs et chercheurs en favorisant l'excellence.

9. Inciter les universités françaises et italiennes à mener une politique volontariste d'accueil des étudiants du pourtour méditerranéen

10. Impulser, à l'initiative du couple franco-italien, une véritable politique européenne en direction de la Méditerranée

notamment pour le développement économique, l'énergie, la formation des jeunes, la coopération culturelle. Cette dimension euro-méditerranéenne peut incarner le renouveau d'une politique franco-italienne en portant ce projet au sein de l'Europe.